

edilteco.com



LA CHAPE XXs[®]

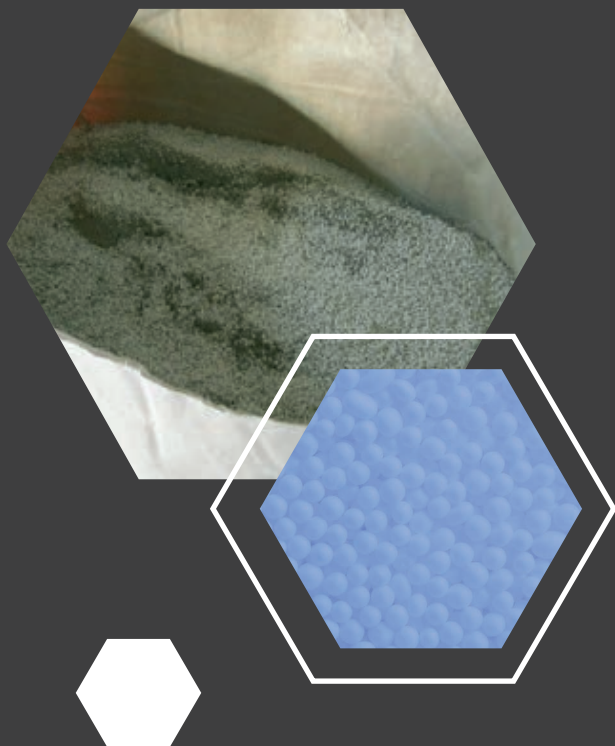
CHAPE LÉGÈRE
PRÊTE À L'EMPLOI & FIBRÉE

Rattrapage
de niveau à partir de

1 CM



 **EDILTECO**[®]
Benelux



CHAPES & MORTIERS LÉGERS PRÊTS À L'EMPLOI

Les chapes et mortiers légers EDILTECO® Benelux s'utilisent en traitement thermique et acoustique.

LA CHAPE XXs® est une chape légère prête à l'emploi. Allégée par des billes de polystyrène vierge expansé à granulométrie contrôlée et enrobées de l'adjuvant E.I.A. (diamètre 2-3 mm), elle est également fibrée et possède des propriétés mécaniques performantes pour la rénovation des supports difficiles ou sensibles.

Cette composition permet d'alléger les structures avec un gain de poids pouvant aller jusqu'à 50 % par rapport aux bétons traditionnels.

Les chapes et mortiers légers EDILTECO® Benelux s'appliquent sur différents types de supports existants et structurels, dans les immeubles collectifs et les maisons individuelles, en travaux neufs ou de rénovation.





LA CHAPE XXs

APPLICATION

LA CHAPE XXs® est destinée à alléger les structures (2 fois plus légère qu'une chape traditionnelle), à isoler et à traiter thermiquement et acoustiquement les différents types de supports existants dans les immeubles collectifs et les maisons individuelles en travaux neufs ou de rénovation, à réaliser des chapes adhérentes ou désolidarisées, ravaillages isolants et sous-chapes, rattrapages de niveaux, formes de pentes, isolation acoustique aux bruits de chocs.

> Pourquoi la choisir ...



LÉGÈRE : 1200 kg/m³
2 x PLUS LÉGÈRE QU'UNE CHAPE TRADITIONNELLE
[60 kg au m² contre 120 kg pour une chape traditionnelle sur 5 cm d'épaisseur]

AVANTAGES

- Collage direct du carrelage après 24 heures, sans ragréage.
- Conforme à la NF EN 13813.
- Produit très malléable : application simple et confortable.
- Fibrée = suppression du treillis anti-fissuration.
- Compatible avec tous les revêtements.
- Produit onctueux apportant une surface fermée et une finition parfaitement lisse.
- Pompable sur de longues distances et à grande hauteur.

> Ce qu'il faut savoir ...



AGRÉMENTS & NORMES

Marquage CE

selon NF EN 13813 : CT-C12-F6.

Réaction au feu (NF EN 13501) :
A1 (M0) incombustible.

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) : **LA CHAPE XXs®** est classée **A+** "très faibles émissions" selon arrêté du 19/04/2011.



COLISAGE & STOCKAGE

Sac prêt à l'emploi : 23 litres.

Palettisation : 50 sacs.

Conservation : 12 mois à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine non ouvert, sur palette et stocké dans un espace à l'abri de l'humidité.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition

Agrégats légers de billes POLITERM® FEIN + Liant hydraulique (ciment), inerte spécial, fibres et adjuvants.

Masse volumique

1200 kg/m³.

Affaiblissement acoustique aux bruits de chocs

17 dB en épaisseur 5 cm (estimation).

Épaisseur minimum

1 cm en pose adhérente sur béton,
2 cm en pose désolidarisée sur bois
et 5 cm sur SCAM ≤ 0,5 cm.

Épaisseur maximum

15 cm.

Température d'application

+ 5 °C et + 30 °C.

Délai d'attente / Recouvrement remise en service

Trafic piéton : 12 heures.

Délai avant pose du revêtement (à titre indicatif)

24 heures pour un revêtement céramique, 36 heures pour un sol souple et textile sur ragréage (épaisseur minimum 3 mm), 3 jours pour un parquet flottant et revêtement stratifié.

NB : Ces délais sont donnés à titre indicatif, pour une température de + 20 °C et humidité relative de + 50 %. Ils varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relative notamment).

CONSOMMATION & RENDEMENT

12 kg/m²/cm d'épaisseur selon compactage.

Pour 1 cm d'épaisseur 1 sac = 2,21 m² / Pour 2 cm d'épaisseur 1 sac = 1,10 m²

Pour 3 cm d'épaisseur 1 sac = 0,76 m² / Pour 4 cm d'épaisseur 1 sac = 0,55 m²



> Domaines d'application ...

SUPPORTS ADMISSIBLES

Plancher béton, dalle de compression, dalle béton, dallage béton protégé des remontées capillaires, chape ciment rapportée ou incorporée, ancien carrelage, pierre naturelle et dalle granite, éléments préfabriqués, ravaillage conforme aux normes NIT du CSTC.

SUPPORTS ADMIS EN POSE DÉSOLIDARISÉE

Chape anhydrite, béton ou mortier allégés, ancien carrelage, plancher bois (vérifier que la structure porteuse est compatible avec le surpoids rapporté par la chape), parquet traditionnel, rigide et stable, remplissage allégé sous Avis Technique et isolant acoustique mince SCAM certifié SC1 ($\leq 0,5$ cm).

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS (1)

Carrelage, parquet et revêtement stratifié en pose flottante avec l'interposition d'une SCAM, moquette associée à 5 mm de ragréage fibré, revêtement PVC en dalle ou en lé associé à 5 mm de ragréage fibré et parquet collé associé à 5 mm de ragréage fibré.

(1) La poste directe convient si l'état de surface est lisse, fin et régulier. Dans le cas contraire, la pose sera précédée d'une application de ragréage auto-lissant.

> limites d'emploi ...

LA CHAPE XXs® doit être obligatoirement recouverte en intérieur ou en extérieur ;

Ne pas appliquer :

- ▶ En sol soumis à des remontées capillaires.
- ▶ Sur plancher ancien instable ou flexible.
- ▶ Sur plancher chauffant.
- ▶ En sol extérieur sans protection d'étanchéité conforme à la NIT 215.
- ▶ Avec siphon ou caniveau sur plancher bois.
- ▶ Sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, sur supports chauds ou en plein soleil, trempés ou soumis à des remontées capillaires, par vent fort. Prendre des précautions d'usage. Par fortes chaleurs et par vents forts, afin d'éviter une dessiccation prématurée.





> Préparation de la chape ...

MATÉRIEL DE MÉLANGE

Bétonnière ou malaxeur électrique à faible vitesse de rotation (300 tours/min)
+ récipient à ouverture totale.

PRÉPARATION À LA BÉTONNIÈRE

- 1 Versez 4,0 à 4,5 litres d'eau dans la bétonnière en marche.
- 2 Versez le sac entier de **LA CHAPE XXs®**.
- 3 Laissez malaxer pendant 3 à 5 minutes.
- 4 Le mélange devient homogène et gris.
- 5 N'utilisez pas plus de 60 % du volume de la bétonnière pour obtenir un mélange homogène.
- 6 Lors de la première gâchée, la bétonnière est sèche et le produit aura tendance à adhérer aux parois. Laissez malaxer un peu plus longtemps et veillez à ne pas rajouter inutilement de l'eau.

PRÉPARATION À LA POMPE

- 1 Avant de réaliser le premier mélange, envoyez un mélange eau + ciment dans le tuyau.
- 2 Versez 4,0 à 4,5 litres d'eau dans le malaxeur en marche.
- 3 Versez le sac entier de **LA CHAPE XXs®** en fonction de la capacité de la pompe.



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- ▶ Respectez le dosage en eau.
- ▶ Temps d'utilisation de la gâchée : 30 min.
- ▶ Ne remouillez jamais le mortier léger après malaxage.
- ▶ Le mélange ne doit pas être liquide mais compact et mousseux.
- ▶ Ne pas ajouter d'agréments ou d'adjuvant dans votre chape qui est prête à l'emploi.

AUTRES PRÉCAUTIONS

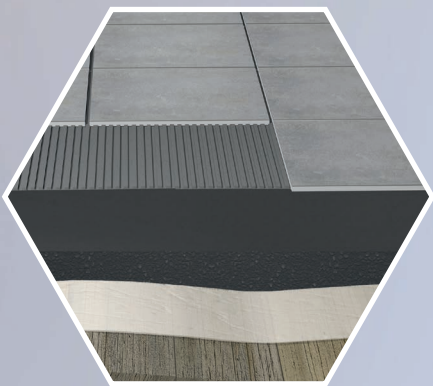
- ▶ Températures d'utilisation comprises entre + 5 °C et 30 °C.
- ▶ Ne pas utiliser sur support sujet à des remontées d'humidité importantes.
- ▶ Ne pas mélanger à d'autres produits (ciment, chaux...).
- ▶ Ne pas gâcher avec excès ou insuffisance d'eau.
- ▶ Nettoyer régulièrement la machine et les tuyaux pour prévenir risques de prise du mortier.
- ▶ Ne pas le talocher à la taloche ou à l'hélicoptère.
- ▶ Consulter la Fiche de Données de Sécurité.



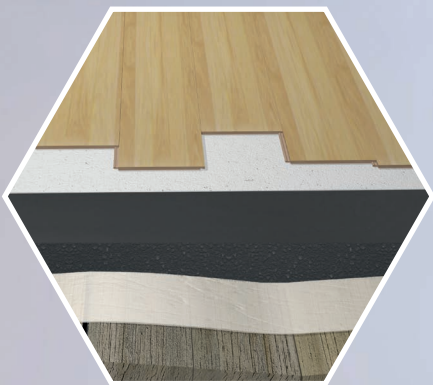
Produit onctueux

LA CHAPE[®] XXS

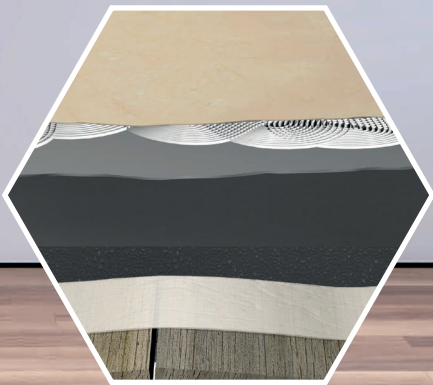
> Une chape polyvalente...



CARRELAGE



PARQUET



PVC





> Bien préparer le support ...

La mise en œuvre se fait conformément aux textes en vigueur, Normes NIT du CSTC.
Ils seront sains, secs, cohésifs, résistants à la compression et à la traction.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Tous les types de planchers ou supports peuvent recevoir LA CHAPE XXs® s'ils sont porteurs de la charge à mettre en œuvre et conformes à la NIT 223 du CSTC.

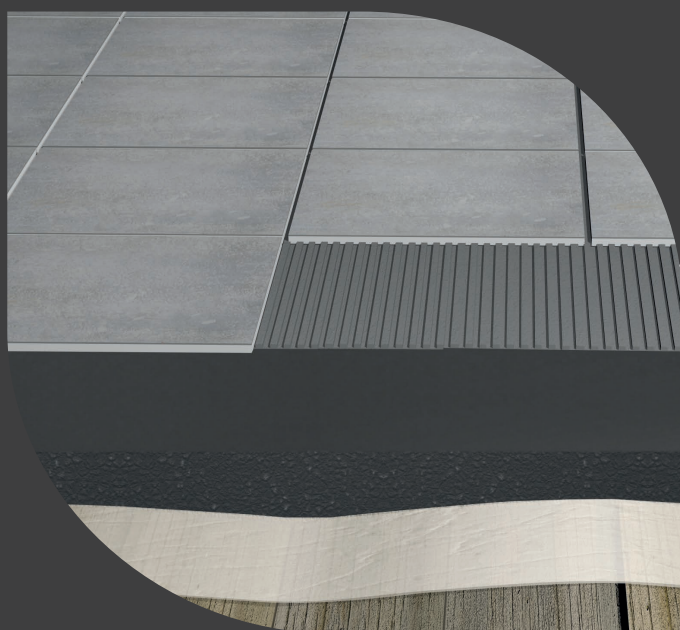
Le support doit être constitué d'un matériau rigide (béton, grave-ciment...).

Les supports doivent être sains, cohésifs, propres, non gras, dépoussiérés et débarrassés de toutes parties non adhérentes ou pouvant nuire à l'adhérence de l'ensemble et exempts de toute remontée d'humidité, dans le cas de remontées d'humidité, traiter le support avec un primaire adapté pour les remontées d'humidité.

ÂGE DU SUPPORT

LOCAUX À FAIBLES SOLLICITATIONS ET SOLLICITATIONS MODÉRÉES	Pose adhérente	Pose désolidarisée ou flottante
Dallage sur terre-plein	1 mois	2 semaines
Plancher Béton	6 mois	1 mois
Ravoirage	24 heures	24 heures

Les taux d'humidité résiduelle et la cohésion de surface doivent être conformes aux DTU, CPT en vigueur correspondant au classement du local.



> Application ...

1/ Désolidarisation du support

Mettez en place une bande périphérique en matériaux résilients d'une épaisseur minimum de 5 mm pour la désolidarisation en périphérie de la pièce et autour de tous les éléments entrant en contact avec la chape légère (parois verticales, huisseries, canalisations, etc.). La bande doit partir du support et dépasser de 2 cm de la surface finie avant d'être arasée à la fin des travaux de pose du revêtement de sol.

Cette opération permet d'éviter les ponts phoniques et les fissurations, conformément aux NIT en vigueur.

2/ Pose non adhérente (désolidarisée du support)

Mettez en place sur toute la surface du support un film PE (polyéthylène, 150 microns minimum) micro-perforé ou une sous-couche acoustique mince (SCAM) pour améliorer l'acoustique du support en réduisant les bruits de chocs (tous les autres produits d'interposition en plaques, rouleaux ou vrac ne sont pas acceptés (PSE, XPS, Laine de verre...)).

Le film PE ou la SCAM doivent parfaitement suivre et épouser le support ainsi que les angles afin qu'il n'y ait pas d'air (vide) entre le support et ceux-ci.

Dans le cas de la mise en place d'une sous-couche acoustique mince (SCAM), l'épaisseur de la chape légère ne devra pas être inférieure à 5 cm pour une SCAM classée SC1 et sa mise en œuvre se fera conformément à la NIT 189 et 193 du CSTC.

3/ Pose adhérente (uniquement sur support béton)

Après nettoyage et élimination des parties non adhérentes et pulvérulentes par aspiration, la surface doit être rendue rugueuse par des moyens mécaniques adaptés : ponçage, grenailage, ou rabotage, puis à nouveau aspirée.

Si un produit de cure a été utilisé sur le support, celui-ci doit être impérativement supprimé par grenailage. Les supports doivent être humidifiés à refus (mais non ruisselants) la veille de l'application, puis de nouveau le jour de l'application, et traités par une barbotine d'adhérence¹. Le mortier est appliqué sur barbotine fraîche.

En cas de sol ancien et très absorbant, pour éviter une déshydratation trop rapide du mélange, pré-mouiller le support. Préparer une barbotine d'accrochage avec EDILSTIK®.

Sur le support humidifié au préalable, la barbotine¹ est appliquée à la brosse ou au balai à l'avancement, juste avant la mise en place de la chape (la barbotine doit être fraîche et humide) au moment de l'étalement de la chape. Mettez impérativement un primaire d'accrochage (type EDILSTIK®) adapté en quantité suffisante.

4/ Mise en place des règles joints

Mettez en place vos règles joints à l'aide de plots de mortier. Si nécessaire, faites des petits plots pour éviter de trop réduire l'épaisseur de la chape légère.



5/ Positionnement du treillis

LA CHAPE XXs® est fibrée mais en cas de flexion du support, posez un panneau de treillis soudé maille 50 x 50 mm (ne mettez pas de dimensions supérieures) sur la surface à mettre en œuvre en veillant bien à ce que les plaques se chevauchent au moins d'une maille.

Placez des cales ou des plots de mortier sous le treillis de façon à ce qu'il soit ensuite bien pris au milieu de la chape légère (un treillis mal posé risque de créer des désordres).

6/ Chauffage par le sol

Ne recouvrez pas un chauffage par le sol avec **LA CHAPE XXs®**. Cette application empêcherait la bonne diffusion de la chaleur.

7/ Joints de fractionnement de la chape

- Le fractionnement se fait dans les 2/3 de l'épaisseur de la chape après la pose du carrelage et avant le comblement des joints.
- Pose désolidarisée ou flottante : tous les 40 m² avec une dimension de 8 mètres linéaires au maximum.
- Pose adhérente : tous les 60 m² avec une dimension de 8 mètres linéaires au maximum.
- Joints de dilatation : reproduire les joints de dilatation existants à l'aide du profilé adapté.

Les règles-joints (type Piano Zéro®) permettent à la fois de réaliser les joints de fractionnement, les guides de dressage et les repères d'épaisseur pour une mise en place parfaitement plane.

Tout élément poreux (exemple : plots de mortier des règles joints) devra être remouillé avant le coulage de la chape légère pour une parfaite adhérence.

¹ EDILSTIK®

> Mise en forme de la chape ...

Après malaxage du produit, comme indiqué dans le paragraphe « Préparation de la CHAPE... », la chape doit être homogène et de couleur grise.

Étalez le mélange sur une épaisseur conforme à la NIT du CSTC 189 et 193 « Chape mise en œuvre », ou épaisseur mini de 1 cm pour les micro-chapes et formes de pente. L'épaisseur maximale est 15 cm.

- ▶ Mettez en œuvre la chape légère à l'aide des outils adaptés (râteau, pelle, règle, etc.).
- ▶ Vérifiez le bon étalement de la chape sur le film PE ou sur la sous-couche acoustique.
- ▶ Tirez à la règle et vérifiez l'épaisseur mise en œuvre.
- ▶ Pour une surface plane et soignée, terminez à la lisseuse.
- ▶ Ne talochiez pas la chape légère.

Si les travaux doivent être stoppés de plus d'une heure, arrêtez à bords francs.

Effectuez la reprise en appliquant sur la tranche de la chape une barbotine d'accrochage.

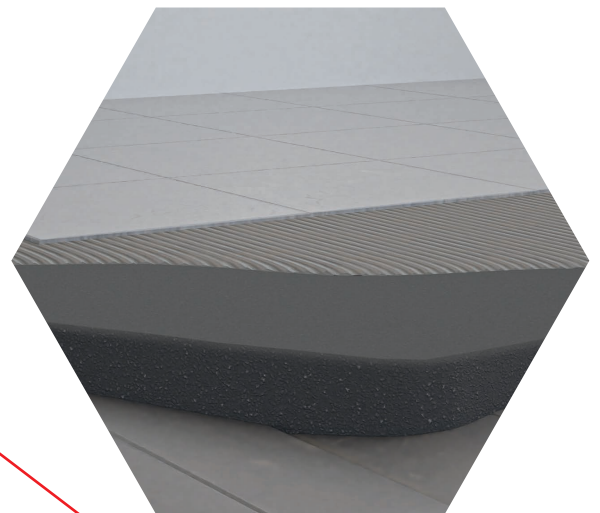
PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- ▶ Durée d'utilisation de la chape légère après malaxage : 30 minutes.
- ▶ Tirez la chape légère en une seule fois ou terminez sur un joint de fractionnement.



POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

La finition de surface dépend du revêtement final. Tous les revêtements de sol sont admissibles conformément aux règles de l'art et à nos recommandations. De même que le collage du carrelage est à effectuer avec un mortier colle pour sol souple et le jointoiement avec des joints souples. Selon la destination des locaux et le type de revêtement, nous vous conseillons de vous reporter aux NIT du CSTC correspondants ainsi qu'aux prescriptions des fabricants.



Chape très malléable

> Délai de recouvrement indicatif (pour une épaisseur de chape de 5 cm environ)

- Carrelage : 24 heures
- Ragraéage : 24 heures
- Sol textile : 5 jours
- Sol souple : 5 jours
- Parquet flottant et revêtement stratifié : 3 jours
- Parquet collé : 7 jours

Les temps donnés et épaisseur de ragréage ci-dessus sont valables uniquement pour des applications avec un dressage traditionnel à la règle. Les temps de séchage sont pour une épaisseur de 5 cm, pour les épaisseurs supérieures rajouter 24 h/cm d'épaisseur supplémentaire à partir de 5 cm.



> Consignes ...

- 1 Laissez sécher à l'abri des courants d'air, au besoin protégez provisoirement avec un film PE pendant 24 heures. Protégez également du soleil et des fortes températures et/ou de la pluie pendant la prise.
- 2 Une planification des travaux doit être effectuée pour que le revêtement de sol soit posé dans un délai de 28 jours maximum après le coulage de la chape légère.
- 3 La chape légère n'est pas destinée à rester apparente et doit systématiquement recevoir un revêtement de sol.
- 4 Dans le cas où plusieurs corps de métier seraient amenés à travailler sur la chape légère, il est impératif de protéger celle-ci en établissant un chemin de circulation avec des planches ou en appliquant une barbotine sur la surface de la chape.
- 5 Dans le cas d'un passage occasionnel, un simple balayage manuel vous permettra de faire disparaître tous les défauts de surface.
- 6 Un balayage de la surface de la chape légère est obligatoire avant l'application des enduits (ragréage) de préparation de sols et la pose du revêtement de sol final.

Pose et fixation de cloisons

- La pose de cloisons se fera directement sur le support.

ISOLATION À 360°



SOL



I.T.E. / PSE



DBRED



PROTHERM light



MACHINES

Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. Les caractéristiques obtenues in Situ, peuvent varier en fonction des conditions de mise en œuvre. En cas d'application non explicitement prévue dans le présent document, il appartient à notre clientèle de se renseigner ou de procéder à des essais préalables représentatifs. Les informations figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part quant à l'utilisation du produit. Elles n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente. Avant toute mise en œuvre, il convient de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition postérieure. Photographies non contractuelles (Shutterstock.com).

© Copyright EDILTECO S.p.A. - Reproduction interdite sans autorisation.

EDILTECO[®]
Benelux

Edilteco Benelux S.A.
Avenue de Fontenelle 5 . 6220 Fleurus Belgique
tel +32 (0)2 524 09 10 . fax +32 (0)2 524 33 67
edilteco.com | info@edilteco.be

